



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 108719

Texte de la question

M. René Dosière souhaite que M. le ministre de la ville lui communique les informations suivantes : à la date du 1er mai 2011, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle.

Texte de la réponse

Le ministre de la ville a pris connaissance de la question relative aux rémunérations, primes et indemnités annuelles versées à l'ensemble des membres du cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, à la date du 1er mai 2011. Les rémunérations, primes et indemnités annuelles versées aux membres du cabinet sont, en moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées, égales à 118 370,93 euros et, en moyenne des trois rémunérations nettes les moins élevées, égales 51 022,76 euros.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108719

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 5008

Réponse publiée le : 5 juillet 2011, page 7446